



BREVET D'INVENTION

- ②1 N° du procès verbal de dépôt 152.966 - Paris.
②2 Date de dépôt 24 mai 1968, à 14 h 21 mn.
Date de l'arrêté de délivrance 5 janvier 1970.
④6 Date de publication de l'abrégé descriptif au
Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle. 13 février 1970 (n° 7).
⑤1 Classification internationale H 01 r//A 63 h.

⑤4 **Dispositif formant contact à serrage ou analogue pour lignes d'amenée dans des jouets alimentés électriquement en particulier dans des articles de trains miniatures.**

⑦2 Invention :

⑦1 Déposant : Société dite : ZEUKÉ & WEGWERTH KG, résidant en République démocratique allemande.

Mandataire : Office de brevets Z. Weinstein, 20, avenue de Friedland, Paris (8^e).

③0 Priorité conventionnelle :

③2 ③3 ③1

La présente invention a essentiellement pour objet un dispositif formant contact à serrage ou analogue, destiné à coopérer notamment avec les lignes d'amenée dans des jouets alimentés électriquement, tels que, en particulier, des éléments de trains miniatures.

5 Pour brancher des lignes d'amenée sur des jouets alimentés électriquement, notamment sur des articles de trains miniatures, on utilise très souvent, en plus des raccordements à fiches ou coupleurs, ce que l'on appelle des contacts à serrage. Ces derniers consistent
10 essentiellement en plusieurs pièces ou parties métalliques qui sont soumises à une certaine pression exercée par des ressorts hélicoïdaux ou des ressorts à lames, ce qui permet d'emprisonner ou d'enserrer la ligne d'amenée correspondante.

L'inconvénient que comportent ces contacts à serrage réside par conséquent dans le fait qu'ils nécessitent un nombre relativement élevé
15 de parties constituantes, d'où un prix de revient relativement élevé.

En outre, le repérage ou marquage colorié généralement imposé représente également une dépense supplémentaire, constituée par exemple par une couche de peinture appliquée aux emplacements voulus pour
différencier les différents sortes de points de branchement.

20 La présente invention se propose d'éliminer ou de pallier ces inconvénients et désavantages.

A cet effet, la présente invention s'impose la tâche particulière de créer un contact à serrage ou analogue, qui ne se compose que de deux pièces, qui deviennent ainsi d'un prix de revient peu élevé et dans
25 lequel au moins l'une des pièces précitées soit conçue de manière à ne nécessiter aucune dépense supplémentaire due à une couche de peinture destinée à la différenciation des différentes sortes de points de contact.

Ce problème est résolu conformément à la présente invention
30 en prévoyant, d'une part, une tôle de support ou analogue, ayant sensiblement la forme d'une fourche et munie de languettes ou analogues façonnées de manière à assurer la fixation et l'acheminement du courant, et, d'autre part, un élément excentrique ou analogue, monté de manière pivotante dans la tôle de support précitée et capable de presser ou
35 d'appliquer une extrémité de cables contre ladite tôle de support. D'une manière avantageuse, l'élément excentrique précité est essentiellement constitué par un cylindre creux, réalisé de préférence à partir d'une matière plastique tendre et colorée, par des tourillons ou analogues, disposés d'une manière excentrique par rapport au cylindre creux précité,
40 et par un piton ou corps de commutation constituant l'organe de manoeuvre ou de manipulation.

Il apparaît donc clairement que l'avantage essentiel de la présente invention réside surtout dans le fait que le contact à serrage ne se compose que de deux pièces et que, par conséquent, son assemblage

extrêmement simplifié est relativement peu coûteux.

De plus, un repérage ou marquage colorié peut être obtenu sans aucune dépense supplémentaire.

D'autres caractéristiques et avantages de la présente invention
5 apparaîtront plus clairement au cours de la description détaillée qui va suivre d'un mode de réalisation préféré, donné uniquement à titre d'exemple non limitatif. Cette description est faite en référence au dessin annexé, dans lequel :

- la figure 1 présente une élévation latérale du contact à serrage conforme à la présente invention;
- la figure 2 présente en plan, vu de dessus, le dispositif illustré sur la figure 1.

Comme on peut le voir sur ces deux figures, le mode de réalisation préféré du dispositif conforme à la présente invention est essentiellement
15 constitué par une tôle de support ou analogue 2, qui a sensiblement la forme d'une fourche et qui constitue le porte-contact proprement dit car, d'une manière en soi connue, ladite tôle présente des languettes façonnées ou repliées vers le bas de manière à rendre possible la fixation et l'acheminement du courant électrique. En effet, en pressant
20 l'une vers l'autre les fourches supérieures encore écartées de la tôle de support 2, on emprisonne d'une manière pivotable, lors du montage, la pièce constituante 1 appelée élément excentrique.

Cet élément excentrique 1, qui est de préférence réalisé en une seule pièce à partir d'une matière plastique tendre et colorée, est
25 essentiellement constitué par un cylindre creux, par un certain nombre de tourillons disposés excentriquement par rapport à ce cylindre et par un piton ou corps de commutation formant l'organe de manoeuvre ou de manipulation. Lorsque l'on fait pivoter l'élément excentrique 1 dans un plan horizontal, l'espace intermédiaire existant entre lui et la
30 tôle de support 2 diminue constamment, si bien que l'extrémité isolée d'un câble 3, que l'on y introduit et qui provient du piton ou corps de commutation, est pressée par le cylindre creux contre la tôle de support 2 pour y être élastiquement emprisonnée ou enserrée. En dépassant le point mort et lorsque, peu après, le piton ou corps de commutation vient
35 s'appliquer ou reposer sur une portion adéquatement façonnée de la tôle de support 2, le contact à serrage se verrouille automatiquement.

Ceux versés dans l'art pourront introduire des variantes et des modifications dans le dispositif présenté, sans quitter pour autant le cadre de l'invention. Celle-ci n'est donc nullement limitée à ce
40 seul mode de réalisation, décrit et illustré à titre d'exemple. En particulier, l'invention couvre tous les moyens constituant des équivalents techniques des moyens décrits ainsi que leurs combinaisons, si celles-ci sont exécutées selon son esprit.

R E S U M E

La présente invention a essentiellement pour objets :

I - Un dispositif formant contact de serrage ou analogue pour
ligne d'amenée dans des jouets alimentés électriquement, en particulier
5 dans des articles de trains miniatures, ledit dispositif étant remarquable notamment par les caractéristiques suivantes, considérées séparément ou en combinaison:

a) il comporte une tôle de support ou analogue, ayant sensiblement
10 la forme d'une fourche et servant de porte-contact;

b) la tôle de support précitée est munie de languettes ou analogues façonnées de manière à permettre la fixation et l'acheminement du courant;

c) le dispositif comporte également un élément excentrique monté
15 de manière pivotable dans la tôle de support précitée et servant à appliquer l'extrémité isolée d'un câble contre ladite tôle de support;

d) l'élément excentrique précité, réalisé de préférence en une pièce à partir d'une matière plastique tendre et colorée, est essentiellement constitué par un cylindre creux, par des tourillons ou analogues
20 disposés d'une manière excentrique par rapport à ce cylindre creux et par un piton ou corps de commutation servant d'organe de manoeuvre ou de manipulation.

II - Les diverses applications et utilisations du dispositif précité en I.

25 III - A titre de produits industriels nouveaux, les jouets et autres articles alimentés électriquement et équipés du dispositif précité en I.

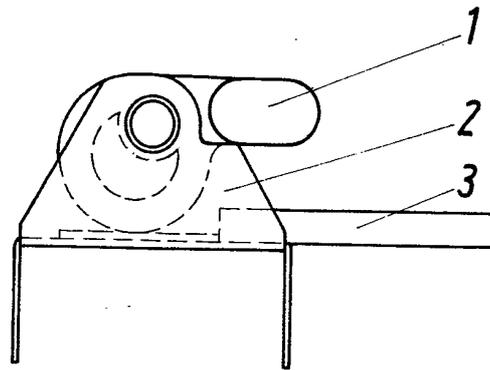


Fig. 1

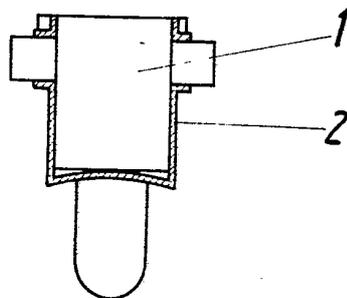


Fig. 2